N° 123

Diot

Léon Louis Marie

~~Le~~ L'an mil neuf cent dix-sept, ~~à~~ le onze ~~heures~~ ~~du~~ Avril, à seize heures, étant à Berry-au-Bac, département de l'Aisne.

Acte de décès de Léon Louis Marie Diot, deuxième canonnier servant, vingt sept ans à la 101e Batterie de 240L du 61e Régiment d'Artillerie né le deux Juillet mil huit cent quatre vingt neuf à Guérande, (Loire Inférieure) domicilié en dernier lieu ~~est décédé~~ à Pradel par Guérande (Loire-Inférieure) décédé à Berry-au-Bac, le onze Avril à ~~mil neuf cent dix sept, à~~ seize ~~heures~~ heures ~~du~~ par ~~sur la déclaration de~~ suite de fracture du crâne par ~~une~~ éclat d'obus Mort pour la France, fils de Julien Marie et de Briant ~~et de~~ Marie Françoise domiciliés à Guérande ~~une~~ canton du dit département de la Loire ~~qui, lecture faite, ont~~ Inférieure, Marie, Conformément à l'article 77 du Code Civil nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par nous Roger Joseph Marie Puccinelli, Sous Lieutenant, Commandant, Officier de l'Etat-Civil sur la déclaration de Armand Alatienne, vingt quatre ans, Maréchal des Logis à la 101e Batterie de 240L du 61e Régiment d'Artillerie, et de Emile ~~mil neuf cent dix-sept, à~~ Georges ~~heures~~ ~~du~~ Marius Boband, vingt sept ans, 2e Canonnier à la 101e Batterie de 240L du 61e Régiment d'Artillerie témoins qui ont signé avec nous après lecture 1er témoin, signé: Alatienne; 2e témoin, signé: Boband; signé: Illisible. Vu par nous André Thonier, Adjoint à l'Intendance, faisant fonctions de Sous Intendant Militaire, signé: Illisible. Vu pour légalisation de la ~~est décédé~~ signature de Mr André Thonier, Paris le dix Août mil neuf cent dix sept, Le Ministre de la ~~mil neuf cent dix sept, à~~ Guerre ~~heures~~ par ~~du~~ délégation ~~sur la déclaration de~~ Le Chef du Bureau des Archives ~~aux~~ Administratives, signé: Illisible.

~~et de~~ L'acte de décès ci dessus a ~~eu~~ été transcrit le onze septembre mil neuf cent ~~qui, lecture faite, ont~~ dix sept, neuf heures du matin, par nous Emile Pourrieux, Maire de Guérande.

Soixante et un mots rayés nuls

E. Pourrieux